

DATE Paris, le 17 septembre 2025

COMMUNIQUE

P&Ma

ZAC GARE DES MINES FILLETTES – PARIS 18^e

Les agences **EXPERIENCE** et **SUB** désignées pour la réalisation du lot S5

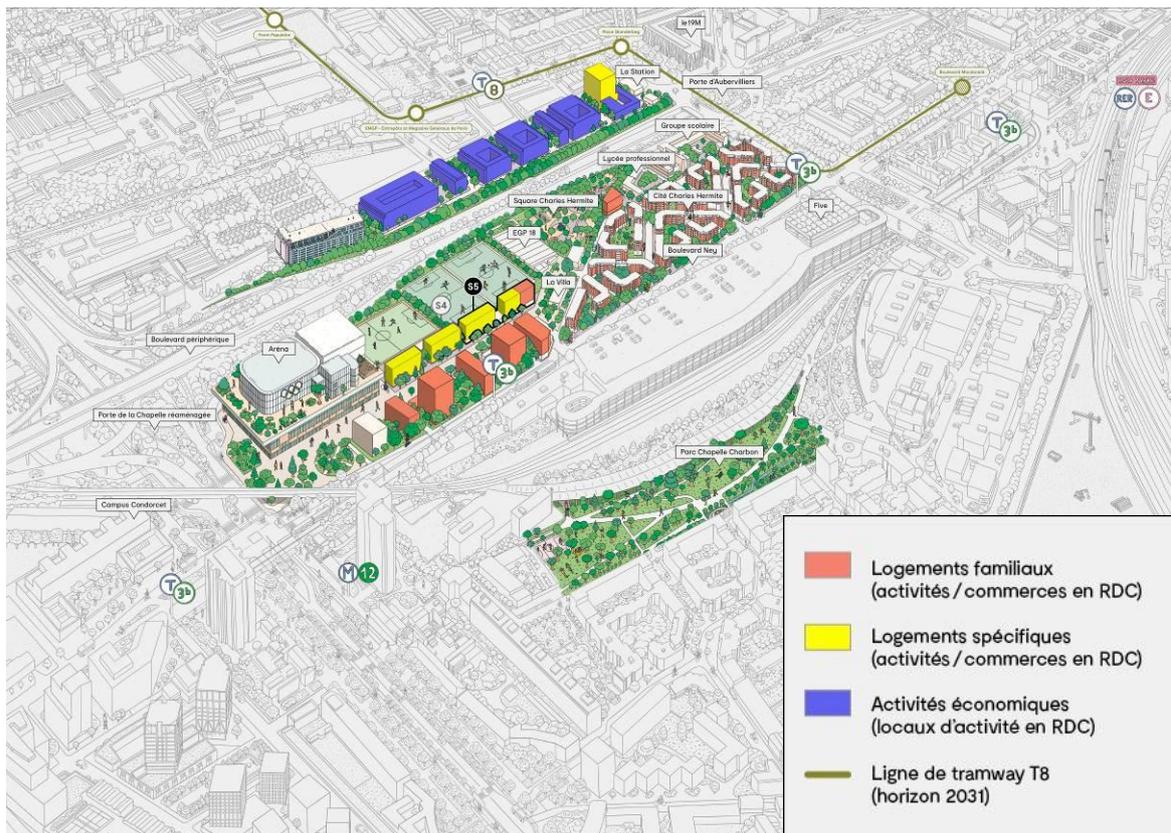


Illustration © Nicolas Bascop

À l'issue de la consultation de maîtrise d'œuvre lancée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Gare des Mines – Fillettes (Paris 18e), le jury a retenu le projet porté par les agences **EXPERIENCE (mandataire) et SUB** pour la conception du lot S5, situé au sud de l'opération sur la future place Charles Hermite.

Le jury réunissait la Ville de Paris, la Mairie du 18e, le Pavillon de l'Arsenal, un représentant des riverains, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, ainsi que les maîtres d'ouvrages **Elogie-Siemp, ICF La Sablière, la Foncière de la Ville de Paris et HENEO**, futur gestionnaire des résidences.

Le programme est implanté sur une emprise contrainte de **100 mètres de long sur 13 mètres de profondeur**, au sud de l'opération, le long de la promenade plantée qui reliera la Porte de la Chapelle à la future place Charles Hermite. Il jouxte le lot S4 (logements spécifiques au-dessus d'un nouveau gymnase axé sur la boxe, le judo et la danse) dont le projet d'architecture a été retenu au mois de mars 2025.

Parmi les enjeux de ce programme : la mixité programmatique, la création d'un socle à même d'animer la promenade plantée, le double adressage sur la promenade et la place Charles Hermite, la composition architecturale en cohérence avec la cité Charles Hermite et le lot S4, la qualité d'habiter prenant en compte le boulevard périphérique, mis à distance par la réinstallation de trois terrains de football au nord.



Vue du projet depuis la future place Charles Hermite, en direction de la promenade plantée reliant le parvis de l'Aréna (lot S4 en arrière-plan)

Un programme mixte, à forte vocation sociale

Le programme du lot S5 dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Elogie-Siemp, se compose de :

- Une résidence étudiante de **144 logements sociaux** (propriété d'Elogie-Siemp, gérée par HENEO)
- Un foyer de jeunes travailleurs de **53 logements sociaux** (propriété d'ICF La Sablière, également géré par HENEO)
- Environ **26 logements familiaux en BRS**, pour le compte de la Foncière de la Ville de Paris
- Environ **360 m² de locaux d'activités et commerciaux** en rez-de-chaussée comprenant notamment un local de restauration directement adressé sur la future place

Un projet traversant, ouvert et contextuel

Le jury a salué la **qualité architecturale** de la proposition, qui se distingue par :

- Une **écriture sobre et claire**, adaptée aux différents contextes urbains

- Une **façade est** adressée sur la place Charles Hermite, marquant l'implantation des logements familiaux et dont les bow-windows font écho aux typologies de la cité voisine
- La création d'une **faille centrale traversante**, soulignée par une « **loge urbaine** » en rez-de-chaussée, en double hauteur, favorisant la porosité entre la promenade plantée et la place

Le projet développe des **typologies de logements traversants** desservis par des coursives, avec une attention portée au confort d'usage : **balcons profonds (2,10 m)**, coursives en **double usage (distribution et balcon un étage sur deux)** pour les logements familiaux en duplex.



« Loge urbaine » installée en rez-de-chaussée desservant les programmes des résidences étudiantes (bâtiment gauche) et du foyer jeune travailleur (bâtiment droit)

Une ambition environnementale affirmée

La stratégie environnementale repose sur des choix de conception et de construction durables issus de filières éco-responsables :

- Structure en **béton bas carbone**, planchers en **voutains de terre crue** avec solivage en bois, coursives et balcons en voutains de **béton de chaux**, structure en bac acier de réemploi (pour les balcons et coursives), le reste de la structure est en béton bas carbone, cloisonnement interne en brique de terre crue
- **Ventilation naturelle hygiénique** via des **cheminées solaires**, sans motorisation (sous Atex)
- Toiture biosolaire sur **720 m²**, combinant **substrat végétal** (25 cm), concourant à la gestion des eaux de pluie, et **production photovoltaïque** (environ 170 MWh/an)

Des espaces de **pleine terre** sont également intégrés dans la loge urbaine, accueillant des plantations de vigne vierge qui se développeront sur les façades, et une **terrasse plantée** de strates arbustives (arbustes, fougères, arbres de petit développement en bosquet) accessible aux étudiants.



Façade nord adressée sur les terrains de football – desserte en coursives

Calendrier prévisionnel

- **Dépôt du permis de construire** : 2^e trimestre 2026
- **Démarrage des travaux** : 4^e trimestre 2027
- **Livraison** : 4^e trimestre 2029

Les équipes finalistes de la consultation

- EXPERIENCE / SUB (lauréats)
- OFFICE KGDVS / LIST
- FUSO / A-PLATZ
- QUINTON / EGR

Programme de la ZAC (20 ha) : 150 000 m² SDP

Équipement remarquable à rayonnement métropolitain

Aréna : 26 400 m² environ. Equipement sportif et culturel comprenant une salle d'environ 8 000 places ainsi que deux gymnases de proximité, livré pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Accueille le club Paris Basket en résidence.

Immobilier

Logements : 41 100 m² de SDP

Activités économiques : 61 000 m² de SDP

Programmes hôteliers (ou auberge de jeunesse) : 3 400 m²

Commerces, services : 2 500 m²

Équipements publics : 1 équipement de petite enfance (66 places), un équipement culturel (900 m²), un centre de santé, l'offre sportive reconstituée (trois terrains de football) et renforcée par un nouveau gymnase intégrant des salles de boxe, de judo et de danse.

Les espaces publics de 67 000 m² environ seront dimensionnés à l'échelle du quartier afin d'offrir un confort d'usage en donnant la priorité aux piétons et aux modes doux. Le programme des espaces publics comprend notamment la création de nouvelles voiries, le parvis de l'Aréna, l'aménagement d'espaces verts y compris forêts linéaires de part et d'autre du boulevard périphérique, la requalification du square Charles Hermite ;

Transports

Ligne de métro M12, RER E, Tramways T3b et T8 (à horizon 2031)

Calendrier

2023

- Livraison de l'ARENA

2024

- Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

2026/2029 :

- Reconstitution des terrains de sports existants
- Développement des premiers lots de logements installés devant les terrains de sport et leurs espaces publics (promenade plantée)
- Développement des premiers lots au Nord, en accroche de la Porte d'Aubervilliers
- Aménagement des corridors boisés sur les talus du boulevard périphérique

2028/2030

- Développement du reste de l'opération

CONTACT PRESSE

P&Ma

Direction de la communication

06 63 31 53 09

c.martin@paris-metropole.fr – directrice de la communication

www.paris-metropole-amenagement.fr

A propos de Paris & Métropole aménagement

La société publique locale Paris & Métropole Aménagement, dont le capital est détenu à 90% par la Ville de Paris et à 10% par la Métropole du Grand Paris, est l'aménageur de quatre opérations sur le territoire parisien : Clichy-Batignolles, Saint-Vincent-de-Paul, Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes. Elle mène également des études en appui de la Métropole du Grand Paris à Livry Gargan (93) et Porte de Bagnolet ainsi qu'à la Porte de la Villette et sur les secteurs Dubois et Du Clos pour le compte de la Ville de Paris. P&Ma contribue au renouvellement des modèles et des pratiques de l'aménagement, notamment en vue de réduire l'empreinte carbone de la ville et d'accompagner l'évolution des modes de vie.